



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE AU RÈGLEMENT DE ZONAGE PORTANT LE NUMÉRO 03-429

AVIS EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ QUE lors de la **séance ordinaire** qui se tiendra le **lundi 3 mai 2021** à 19 h 30 heures **par vidéoconférence publique**, le conseil doit statuer sur une demande de dérogation mineure au règlement de zonage portant le numéro 03-429 pour la propriété située au 156, route Principale Est, propriété formée du lot 3 390 636 du cadastre du Québec dont la superficie est de 7 486,0 mètres carrés, et située dans la zone Rr-403.

La demande vise à autoriser la réduction des marges de recul prescrites pour la construction d'une habitation unifamiliale, plus précisément, la demande porte sur les objets suivants:

1. Réduire la marge de recul du chemin (route 366) à 15 mètres au lieu de 21,5 mètres;
2. Réduire la marge de recul d'un cours d'eau (rivière) à 21 mètres au lieu de 30 mètres;

Le tout tel qu'apparaissant sur un plan projet d'implantation, préparé par Michel Fortin, arpenteur-géomètre, le 29 janvier 2021.

Toute personne intéressée par cette demande pourra se faire entendre par le conseil municipal lors de cette séance ou dans un écrit acheminé à l'adresse suivante reception@villelapeche.qc.ca avant le 30 avril 2021.

Les modalités de connexion à la séance, qui sera diffusée par vidéoconférence, seront disponibles sur le site internet de la municipalité dès le 30 avril 2021 à 16 h 00 à l'adresse suivante : <http://www.villelapeche.qc.ca>

DONNÉ à La Pêche, ce 8^e jour du mois d'avril 2021.

Sylvie Loubier
Directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné Sylvie Loubier, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut mentionné, en affichant une copie aux endroits fixés par le conseil.

En foi de quoi je donne ce certificat ce 8^e jour du mois d'avril 2021.

Sylvie Loubier
Directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE AU RÈGLEMENT DE ZONAGE PORTANT LE NUMÉRO 03-429

AVIS EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ QUE lors de la **séance ordinaire** qui se tiendra le **lundi 3 mai 2021** à 19h30 heures **par vidéoconférence publique**, le conseil doit statuer sur une demande de dérogation mineure au règlement de zonage portant le numéro 03-429 pour la propriété située au 12, chemin des Bois-Francis, propriété formée du lot 3 391 350 du cadastre du Québec dont la superficie est de 3 805,4 mètres carrés, dans la zone Rr-710.

La demande vise à autoriser la construction d'une tour (puits de lumière) attenante à une habitation unifamiliale, plus précisément, la demande porte sur l'objet suivant:

1. Autoriser la construction d'une tour (puits de lumière) à une hauteur de 5,4 mètres au lieu de 3,6 mètres.

Le tout tel qu'apparaissant sur un plan de construction préparé par MCH, le 16 février 2020.

Toute personne intéressée par cette demande pourra se faire entendre par le conseil municipal lors de cette séance ou dans un écrit acheminé à l'adresse suivante reception@villelapeche.qc.ca avant le 30 avril 2021.

Les modalités de connexion à la séance, qui sera diffusée par vidéoconférence, seront disponibles sur le site internet de la municipalité dès le 30 avril 2021 à 16h00 à l'adresse suivante : <http://www.villelapeche.qc.ca>

DONNÉ à La Pêche, ce 8^e jour du mois d'avril 2021.

Sylvie Loubier
Directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné Sylvie Loubier, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut mentionné, en affichant une copie aux endroits fixés par le conseil.

En foi de quoi je donne ce certificat ce 8^e jour du mois d'avril 2021.

Sylvie Loubier
Directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe